

L'HISTOIRE DE NOYON

racontée par le nom de ses rues.

LA PLAINE

SAINT FRANÇOIS

Continuons notre visite du pourtour de Noyon dans le sens contraire à celui des aiguilles d'une montre.

Propos sur les temps anciens

La présence et l'importance du centre hospitalier, après celles du quartier de cavalerie, l'intense activité qu'ils ont apportée dans ce secteur au cours des cent dernières années, leur situation géographique, permettent de le considérer et de le traiter comme un véritable quartier. Il constitue un intermédiaire entre le quartier de la rue de Lille et celui du faubourg d'Amiens. Il est situé au nord de la ville, au-delà de l'ancien chemin du Tour de Ville qui mettait en relation la porte d'Huez (place Saint-Martin) avec le chemin de l'Eperon (rue Raymond Vinche). Il est établi sur l'éminence dite la Plaine du Mont-Saint-François.

Cadastré actuellement dans la section AB, il fut inclus dans la section G1, au temps du premier cadastre qui divisait la commune de Noyon en sept sections. Le lieu-dit plaine du Mont-Saint-François était limité par le chemin de Genvry, la couture Saint-Barthélémy et atteignait à l'est l'ancien écart Saint-Quirin en bordure de la route de Noyon à Ham. On peut supposer pour justifier ce nom qu'en raison de l'établissement de leur couvent au faubourg d'Huez (Amiens) les cordeliers, de l'ordre de Saint-François, y cultivaient des terres.

On sait cependant que dans le bas Moyen Age, c'est-à-dire jusqu'au milieu du XV^{ème} siècle, ce territoire était un manse seigneurial, dit fief d'Ingomer à l'emplacement de l'hôpital, existait, encore plus tôt, un groupe de maisons construites en briques rouges dénommé «les Maisons rouges».

Au XVII^{ème} siècle, ce domaine fut dévolu aux Augustines religieuses nouvellement introduites à l'hôtel-Dieu. Il était exploité par des fermiers dont certains noms nous sont transmis par A. Ponthieux. Ainsi au XVIII^{ème} siècle relève-t-on surtout celui des Lagant et des Gosse.

Comme on le voit, cet endroit fut toujours occupé et ses terres cultivées ou boisées.

La Garnison

Cet état de chose se prolongea pendant les trois quarts du XIX^{ème} siècle, jusqu'au moment où le Mont-Saint-François fut engagé vers un nouveau destin. Dans la décennie des années 1890, il fut choisi pour devenir quartier de cavalerie, puis, celui-là ayant été détruit par faits de guerre en 1917 et 1918, vingt ans plus tard, on y établit dans des locaux

modernes l'Hôpital général transféré depuis la rue Pasteur proche de la rue de Paris.

La Garde Nationale

Par manière de rétrospective, intéressons-nous avant tout aux formes de la vie militaire au cours du XIX^{ème} siècle. Il s'est agi d'abord de la Garde nationale issue de la milice bourgeoise à partir de 1789. Cette unité était constituée d'hommes civils de 16 à 66 ans, conservant chez eux équipement et armement à la manière de l'armée suisse. A certains moments ou convoqués par ordre du jour, il se groupaient en uniforme, petit uniforme pour les manœuvres ou les services ordinaires, le grand pour les manifestations, les défilés ou les gardes d'honneur. Leur tenue en ces circonstances leur valait des ordres du jour louangeux. Mais aussi dans le service courant, il leur arrivait de se livrer à des comportements et à des infractions qui leur valait des punitions allant du blâme public à un jour de prison. Le bataillon de Noyon, sous les ordres d'un commandant, comprenait cinq compagnies encadrés par un capitaine, un lieutenant et un sous-lieutenant : chasseurs, fusilliers, grenadiers, voltigeurs et pompiers.

Le premier chef de bataillon, au temps du district de Noyon, fut un nommé Guibert ; au temps des cantons, se succédèrent Desmarest de Beaurains, Lemaire, Lossart, Desvauchaux. Mais le commandant O. Harlay qui avait été vénérable de la loge de Noyon, manifesta pendant de longues années une activité qu'on peut apprécier par le nombre et le contenu des règlements et des ordres du jour. Il fut réélu plusieurs fois, car tous les officiers et sous-officiers étaient désignés par voie d'élections auxquelles toute la troupe prenait part.

En 1831, le commandant général Lafayette fit diffuser dans toutes les unités le Manuel de la Garde Nationale de France dans lequel se trouve l'école du soldat et du peloton et les consignes générales pour le service des gardes, assorties de planches pour l'exercice et les manœuvres de l'infanterie. Ces prescriptions et règlements avaient été promulgués par l'ordonnance du roi Louis-Philippe du 28 mars 1831.

Tout cela nous fait comprendre que cette organisation militaire était prise au sérieux et pouvait préparer les citoyens à la défense de la patrie. Cependant la Garde Nationale fut dissoute après la guerre de 1870. Il n'en reste plus que des illustrations de l'imagerie populaire ou de la caricature.

Au bataillon de Noyon, fera suite le 9^e régiment de Cuirassiers dans son quartier du Mont-Saint-François.

**(à suivre)
Jean Goumard.**

Erratum : dans le N° 168 de décembre dernier, une coquille a défiguré le nom de l'épouse du général Cambronne, Marie Osburn, veuve de John Sword.